



# PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

**Présenté par: ALPHA SAVANE**  
**Chef de la section Semences et Plant**  
**Membre de la Task Force Semences Riz-Guinée**



## PLAN DE PRESENTATION

1. APERCU GENERAL
2. PRINCIPAUX DEFITS
3. VISION ET PORTEE DE LA STRATEGIE NATIONALE DES SEMENCES

4. STRUCTURE DE LA MISE EN OEUVRE
5. PRINCIPES STRATEGIQUES ET APPROCHES
6. CIBLAGE ET IDENTIFICATION DES ECARTS
7. OPTIONS D'INTERVENTION POSSIBLE ET DOMAINES PRIORITAIRES





## 1. APERCU GENERAL



### 1.1. Législation, Politique / Initiatives / Institutions

- **Loi de 2007 sur la production, le contrôle, la certification et la commercialisation des semences et plants de toutes les cultures :**  
Bien que n'étant pas encore publiée au Journal Officiel, elle a déjà fait l'objet d'un atelier national d'information des acteurs. Cependant, elle n'est appliquée que par les projets et certains producteurs semenciers.
- **Loi de 2007 sur la gestion des ressources phylogénétiques à usage agricole :** Non appliquée par défaut de moyens techniques, financiers et de ressources humaines.
- **Textes réglementaires semenciers de la CEDEAO (normes pour le transfert des semences dans l'espace CEDEAO) :** applicables depuis leur diffusion au Journal Officiel.



### 1.1. LEGISLATION, POLITIQUE ET INSTITUTIONS (suite)



- Directives depuis 2011 du Ministère de l'Agriculture (chaque campagne agricole) à l'IRAG et aux centres semenciers pour la satisfaction des besoins en semences certifiées (entre octobre et novembre).
- Elaboration en cours avec l'appui de la FAO et du CILSS de la Politique Semencière en Guinée
- Principales initiatives en cours :
  - (i) Préparation par le WAAPP et la FAO du catalogue national des espèces et variétés pour le riz, le maïs, l'arachide, le manioc, l'igname et la banane; WAAPP n'intervenant que pour le riz,
  - (ii) Comité Semencier National créé par arrêté Ministériel mais pas encore opérationnel et
  - (iii) Fonds Semencier National



## 1.2.INSTITUTIONS ET LEURS ROLES



### Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)

Il est chargé de la production des semences sélectionnées, pré-base et base à travers ses centres de recherche (Koba, Kilissi, Bordo, Sérédou, Bareng et Foulaya). Il fait aussi la conservation des semences pré-base et base mais n'a pas de banque de gène

### Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)

Elle est responsable de la mise en œuvre de la politique nationale semencière. Elle assure le contrôle et la certification des semences à travers la Division semences, plants et Fertilisants (DSPF).



## 1.2.INSTITUTIONS ET LEURS ROLES (suite)



### Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA)

Elle est chargée de la formation ,l'encadrement, et la structuration des producteurs semenciers. Elle s'occupe également de l'introduction chez les producteurs les nouvelles variétés.

### Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)

Elle est chargée de l'approvisionnement et de la vente des semences certifiées aux producteurs.



### 1.3. PRODUCTION ANNUELLE DES SEMENCES

#### 1.3. Production annuelle de semences

➤ Un plan annuel de production de semences existe depuis 2011 :  
 2011 : 1 500 tonnes (base et certifiées) par IRAG, ANPROCA et DNA  
 2012. 3 000 tonnes (base et certifiées) par IRAG, ANPROCA et DNA  
 2013 : 500 tonne (base et certifiées) par IRAG, ANPROCA et DNA

#### 1.4. Situation du partenariat Public-Privé (PPP)

➤ A part la société « Guinée Semences » et les OPA, le secteur privé ne s'est pas encore vraiment intéressé au secteur semencier. Donc on ne peut pas encore parler de l'existence d'un PPP.



## 2. PRINCIPAUX DEFIS

**Les principaux défis sont au nombre de 5:**

- (i) Défis d'ordre législatif,
- (ii) Défis institutionnels,
- (iii) Défis de mise en cohérence et de synergie des initiatives en cours,
- (iv) Défis liés à la production et à l'inspection
- (v) Défis liés à la commercialisation et à la distribution



## 2. PRINCIPAUX DEFIS



### 2.1. Défis d'ordre législatif, réglementaire et administratif

Même s'il y a 2 lois relatives aux semences force et de constater qu'elles ne sont pas appliquées.  
Sur le plan réglementaire et administratif, les directives du Ministère de l'Agriculture relatives à l'expression des besoins en semences certifiées entre octobre et novembre ne tiennent pas toujours compte des spécificités des différentes zones agro-écologique.



## 2. PRINCIPAUX DEFIS (suite)



### 2.2. Défis institutionnels

Les défis sont relatifs aux ressources techniques, humaines et matérielles des institutions publiques (IRAG, DNA, ANPROCA et Centres semenciers): absence de banque de gènes, vétusté des équipements existants, absence d'un laboratoire équipé pour l'analyse et le contrôle de la qualité des semences, manque de moyens de déplacement, insuffisance de ressources humaines et personnel vieillissant.



## 2. PRINCIPAUX DEFIS (suite)



### 2.3. Défis de mise en cohérence et de synergie des initiatives en cours:

Absence de cadre/plate forme de concertation entre les acteurs du secteur public (Programmes de développement, Projets), Privé et ONG, évoluant dans la filière semences de riz.

### 2.4 Défis liés à la production et à l'inspection.

- Manque de planification de la production
- Non déclaration des cultures pour le contrôle
- Personnel d'inspection insuffisant et peu qualifié
- Manque de matériels et équipements de contrôle



## 2. PRINCIPAUX DEFIS (suite)



### 2. Défis liés à la commercialisation et à la distribution

- L'inexistence d'un marché structuré où les besoins sont connus. Cette situation conduit à une mévente des semences certifiées et subventionnées fournies par les centres semenciers et la Chambre d'Agriculture.
- Existence d'opérateurs privés producteurs semenciers non enregistrés à la DNA et qui par conséquent échappent au contrôle. Cette situation peut conduire à la vente et à l'utilisation des semences de mauvaise qualité.
- Existence d'un marché informel de semences traditionnelles (améliorées ou non) dont le flux n'est pas maîtrisé.



### 3. VISION ET PORTEE DE LA STRATEGIE NATIONALE DES SEMENCES DE RIZ

#### 3.1. Vision:

**Mettre en place une filière semencière rizicole durable.**

#### But:

**Le but est d'accroître la productivité Rizicole par la sensibilisation des producteurs à l'utilisation de semences certifiées.**



### 3. VISION ET PORTEE DE LA STRATEGIE NATIONALE DES SEMENCES DE RIZ

#### 3.2. Objectif général: Satisfaire les besoins nationaux en semences certifiées

- **Objectif spécifique1: Renforcement des capacités des intervenants de la filière semences (IRAG, DNA/Centres semenciers, ANPROCA et OPA).**
- **Objectif spécifique2: Mise en œuvre des lois et règlements en matière de semences rizicoles.**
- **Objectif spécifique3: Mise en place d'un système d'approvisionnement adéquat en semences certifiées avec l'implication du secteur privé.**



#### 4. STRUCTURE DE LA MISE EN OEUVRE

La structure de mise en œuvre est la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) car elle est chargée de la politique nationale en matière de semences. Elle travaillera en étroite collaboration avec le Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) qui est officiellement chargé de la mobilisation des ressources financières et du suivi de tous les projets/programmes et politiques agricoles



#### 5. PRINCIPES STRATEGIQUES ET APPROCHES

##### 5.1. Principes stratégiques (2):

- Utilisation de semences certifiées
- Accent sur les 2 bassins rizicoles de la Guinée (Haute et Basse Guinée).

##### 5.2. Approches:

Elles concernent la nature des interventions du secteur public et du secteur privé, chacun ayant un rôle à jouer.





## 5. PRINCIPES STRATEGIQUES ET APPROCHES ( suite)

### 5.2.1. Rôle du secteur public

- Planification de la production des semences
- Création ,sélection variétale et conservation
- Production de semences pré base, base et certifiée
- Contrôle et certification



## 5. PRINCIPES STRATEGIQUES (suite)

### 5.2.2.Rôle du secteur privé

- Production de semences certifiées
  - Mise à marché des semences certifiées
- Pour inciter et intéresser le secteur privé à jouer ce rôle, les mesures d'accompagnement suivantes sont préconisées:**
- Désengagement progressif de l'état dans la production et la mise à marché des semences certifiées au profit du secteur privé
  - Aménagement et mise à disposition du secteur privé des infrastructures de production.



## 5. PRINCIPES STRATEGIQUES ET APPROCHES( suite)

- Politique de subvention des intrants pour une meilleure accessibilité des producteurs aux semences améliorées
- Appui technique aux producteurs semenciers notamment les plus petits
- Assurance de la qualité des semences (contrôle au niveau des marchés et même au niveau de la production des différentes catégories de semences)
- Systématisation de l'enregistrement aussi bien des producteurs que des commerçants semenciers



## 6. CIBLAGE ET IDENTIFICATION DES ECARTS

### 1. Production et inspection

- Objectif annuel de production: 9 600 tonnes; Ecart: 5 300t
- Superficie à cultiver:137 143 ha; Ecart: 135 853 ha
- Ressources humaines nécessaires: 2 394
- Ecarts pour les aspects techniques: 956

### 2. Approvisionnement et commercialisation: ND



## 7. OPTIONS D'INTERVENTIONS POSSIBLE ET DOMAINES PRIORITAIRES



### 7.1. Défis d'ordre législatif

Pour les lois, l'approche est :

- (i) leur publication systématique dans le journal officiel
- (ii), l'organisation d'ateliers régionaux d'information en langues nationales pour une meilleure appropriation par tous les acteurs des sept (7) régions administratives et
- (iii) une large diffusion dans les radios (nationales, rurales et communautaires).



## 7. OPTIONS D'INTERVENTIONS POSSIBLE ET DOMAINES PRIORITAIRES



### 7.2. Défis institutionnels

- Recrutement et formation des jeunes chercheurs (formation diplômante: Master, Doctorat)
- Recrutement et formation des inspecteurs et contrôleurs semenciers
- Recrutement et formation des jeunes laborantins
- Construction et équipement d'un laboratoire des semences
- Mise en place d'un système d'information et de sensibilisation des producteurs



## 7. OPTIONS D'INTERVENTIONS POSSIBLE ET DOMAINES PRIORITAIRES (suite)



7.3. Défis de mise en cohérence et de synergie des initiatives en cours  
Il s'agit de mettre en place un cadre de concertation où une plate forme qui puisse établir un dialogue entre tous les acteurs intervenant dans la filière riz , pour faciliter la promotion cohérente du secteur semencier.

7.4. Défis liés à la production et à l'inspection.  
Pour la pluralité des variétés de semences produites et officiellement recommandées, l'option devra être la rationalisation d'un nombre plus restreint en fonction des spécificités agro-écologiques.

7.5. Défis liés à l'approvisionnement et à la commercialisation  
Mettre en place un système de production et d'approvisionnement adéquat en semences certifiées avec l'implication du secteur privé



MERCI DE VOTRE ATTENTION